

Chômage

Amélioration globale du chômage en 2019, avant le coup d'arrêt de mars 2020

Fin 2019, en Auvergne-Rhône-Alpes, le taux de chômage s'élève à 7,0 % de la population active. Il est en recul de 0,5 point par rapport à fin 2018. Parmi les inscrits à Pôle emploi, le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité est en baisse sur un an (-2,2 %). Il en va de même pour les personnes cumulant un emploi partiel (-2,0 %). Toutefois, la crise sanitaire amorcée en mars 2020 entraînera une détérioration de cette bonne tendance.

Christine Jakse, Directrice Auvergne-Rhône-Alpes

Le taux de chômage recule

Fin 2019, le taux de chômage régional (7,0 %, *figure 1*) est d'un point inférieur au taux national (8,1 %). Toutefois, il baisse légèrement moins vite sur un an qu'en France hors Mayotte (-0,5 point dans la région contre -0,7 point). Il se situe encore à un niveau supérieur au taux d'avant la crise financière de 2008 (5,9 % au 1^{er} trimestre 2008 dans la région).

Auvergne-Rhône-Alpes se situe au 3^e rang des régions françaises présentant les taux les plus faibles, derrière la Bretagne (6,7 %) et les Pays de la Loire (6,9 %).

Les écarts entre les départements de la région sont importants, les taux oscillant entre 4,8 % dans le Cantal et 9 % dans la Drôme et l'Ardèche (*figure 2*). Sur un an, le recul concerne tous les départements, de -0,3 point dans l'Ain et le Cantal à -0,6 point dans la Drôme et en Ardèche.

Évolution plus favorable pour les hommes et les plus de 25 ans

Fin 2019, le nombre de personnes sans emploi, inscrites à Pôle emploi (catégorie A, *pour comprendre les résultats*) s'élève à 371 440 dans la région, en baisse de 2,2 % contre -3,3 % en France (*figure 3*).

Les femmes représentent la moitié des inscrits à Pôle emploi mais leur nombre recule moins vite que celui des hommes (-1,8 % contre -2,6 %). Près de 60 % des demandeurs d'emploi sont âgés de 25 à 49 ans, 14 % ont moins de 25 ans et 26 % ont 50 ans ou plus. Si le nombre de jeunes demandeurs d'emploi est quasiment stable sur un an, celui des 25-49 ans est nettement en retrait (-3 %)

ainsi que, dans une moindre mesure, celui des 50 ans et plus (-1,4 %).

Moins de chômeurs en activité réduite

En 2019, les personnes cumulant une situation d'emploi et de chômage (catégories B et C, *pour comprendre les résultats*) représentent 41 % des inscrits à Pôle emploi en recherche active d'emploi. Ce poids varie entre 39 % pour le Rhône et la Savoie et 44 % pour le Puy-de-Dôme.

Avec les personnes qui cumulent un emploi, le nombre d'inscrits à Pôle emploi (catégories A, B et C) s'élève à 631 250 fin 2019 dans la région, soit 2,1 % de moins que l'année précédente (-3,0 % au niveau national). La situation est plus favorable aux hommes (qui représentent 47 % des inscrits) dont les effectifs reculent de 2,5 %, plus vite que celui des femmes (-1,7 %). C'est également le cas des personnes de moins de 25 ans (-4,0 %) et, dans une moindre mesure, des 25-49 ans (-2,7 %). En revanche, le nombre total de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans, y compris ceux cumulant une situation d'emploi et de chômage, a crû de 0,6 % en 2019.

L'évolution annuelle du nombre d'inscrits en catégories A, B et C est en retrait dans tous les départements de la région (*figure 4*). La baisse la plus marquée se trouve dans le Cantal (-4,3 %), la plus faible en Haute-Savoie (-0,4 %).

Dans la région, avec 285 000 inscrits, le nombre de personnes présentes sur les listes de Pôle emploi depuis au moins 12 mois représente 45,2 % du total des inscrits en recherche active d'emploi. Leur nombre est en baisse en 2019 (-1,5 %).

Coup d'arrêt début 2020

La crise sanitaire survenue début 2020 met toutefois un coup d'arrêt à l'amélioration globale du chômage de 2019. L'activité partielle (*pour comprendre les résultats*) a concerné environ la moitié des salariés de la région de mars à début mai 2020. Les 159 800 demandes d'autorisation préalables ont couvert 1 529 600 salariés. Il est cependant possible que les demandes ne soient pas toutes confirmées *in fine*, puisque ce qui est mesuré à ce stade ne sont que des demandes d'autorisation préalable. Elles ne présagent pas du recours effectif aussi bien en termes de bénéficiaires que de durée du recours.

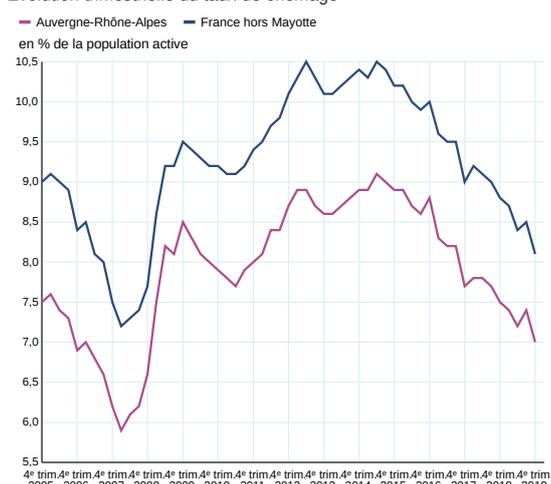
L'atonie de l'activité économique pendant le confinement (décrété le 17 mars) a accentué le maintien des demandeurs d'emploi au chômage, réduit le volume d'heures des personnes travaillant plus de 78 heures au cours du mois (catégorie C), générant leur « bascule » vers la catégorie B (demandeur d'emploi ayant travaillé moins de 78 heures) et a découragé les inactifs à chercher un emploi. Par ailleurs, une grande partie des contrats en CDD et en intérim n'ont pas été renouvelés. Ceci inclut les emplois saisonniers, nombreux en Auvergne-Rhône-Alpes. Au total, sur le seul mois de mars 2020, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A croît fortement (+8,7 % dans la région, +7,1 % en France hors Mayotte). C'est encore plus vrai pour la catégorie B (+30 % et +25 % au national), tandis que les demandeurs d'emploi de catégorie C sont en retrait de 16 % (-17,4 % en France). ■

Pour en savoir plus

- « Note conjoncturelle Auvergne-Rhône-Alpes du 4^e trimestre 2019 », Directrice, DRFIP et Urssaf Auvergne et Rhône-Alpes, avril 2020
- Situation sur le marché du travail durant la crise sanitaire, Focus sur la demande d'emploi inscrits à Pôle emploi en mars 2020, DARES-Pôle emploi, avril 2020
- Les chiffres de la demande d'emploi de la région Auvergne-Rhône-Alpes au premier trimestre 2020-R, Directrice, DR Pôle emploi, avril 2020

1 Un taux de chômage inférieur d'un point au niveau national

Évolution trimestrielle du taux de chômage



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

3 Davantage de chômeuses que de chômeurs

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 4 ^e trimestre 2019		Évolution 2019/2018 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	297 970	186 250	-2,5	-2,6
Femmes	333 270	185 190	-1,7	-1,8
Moins de 25 ans	81 360	51 120	-4,0	-0,2
25 à 49 ans	389 820	222 250	-2,7	-3,0
50 ans ou plus	160 060	98 070	+0,6	-1,4
Inscrits depuis un an ou plus	285 080	nd	-1,5	nd
Inscrits depuis plus de 2 ans	160 430	nd	+4,5	nd
Auvergne-Rhône-Alpes	631 250	371 440	-2,1	-2,2
France entière	5 746 400	3 551 300	-3,0	-3,3

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le quatrième trimestre 2018 et le quatrième trimestre 2019.

Note : données CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendancielle.

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT

Pour comprendre les résultats

Comparaison des indicateurs de chômage :

Le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs, au sens du bureau international du travail (BIT), à la population active. Les données de Pôle emploi ne couvrent que le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi. Ainsi, certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et, inversement, certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi. De ce fait, le taux de chômage peut être stable et le nombre de chômeurs peut augmenter pour la même période.

Catégories de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi :

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois).

Activité partielle :

L'activité partielle s'adresse à tous les salariés qui subissent une baisse de rémunération imputable soit à une réduction de l'horaire de travail habituellement pratiqué dans l'établissement ou partie de l'établissement en deçà de la durée légale de travail, soit à une fermeture temporaire de tout ou partie de l'établissement. Un dispositif exceptionnel a été mis en place à partir du 25/03/2020. En particulier, l'allocation cofinancée par l'État et l'Unédic devient proportionnelle à la rémunération du salarié placé en activité partielle, à hauteur de 70 % de sa rémunération horaire brute (environ 84 % du net). Le reste à charge pour l'employeur est égal à zéro pour tous les salariés dont la rémunération est inférieure à 4,5 SMIC brut. Les demandes d'autorisation préalables doivent être validées pour la prise en charge de leur indemnisation.

2 Le chômage en baisse dans tous les départements

Taux de chômage par département en % de la population active

	2018 T4	2019 T1	2019 T2	2019 T3	2019 T4 (p)	Évolution 2019 T4/2018 T4 (en points de %)
Ain	6,2	6,2	6,0	6,2	5,9	-0,3
Allier	9,3	9,3	9,1	9,1	8,8	-0,5
Ardèche	9,6	9,5	9,2	9,3	9,0	-0,6
Cantal	5,1	5,1	4,9	5,0	4,8	-0,3
Drôme	9,6	9,5	9,2	9,4	9,0	-0,6
Isère	7,1	7,0	6,8	6,9	6,6	-0,5
Loire	8,5	8,4	8,2	8,4	8,1	-0,4
Haute-Loire	6,9	6,7	6,6	6,8	6,5	-0,4
Puy-de-Dôme	7,5	7,4	7,2	7,4	7,0	-0,5
Rhône	7,7	7,6	7,5	7,6	7,2	-0,5
Savoie	6,4	6,3	6,2	6,3	5,9	-0,5
Haute-Savoie	6,4	6,4	6,2	6,3	6,0	-0,4
Auvergne-Rhône-Alpes	7,5	7,4	7,2	7,4	7,0	-0,5
France hors Mayotte	8,8	8,7	8,4	8,5	8,1	-0,7

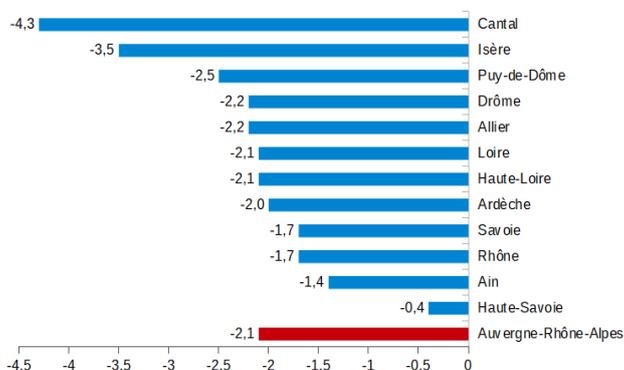
p : données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

4 Fort recul des demandeurs d'emploi dans le Cantal et l'Isère

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (cat. ABC) entre 2018 et 2019¹ (en %)



¹ : évolution de l'indicateur entre le quatrième trimestre 2018 et le quatrième trimestre 2019.

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT